

LE.POINT.SYNDICAL



Solidaire
depuis 1921

LE JOURNAL DE LA CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

FAIRE FRONT

GRANDE CAMPAGNE
DE MOBILISATION CSN

RASSEMBLEMENT
À MONTRÉAL
LE 29
NOVEMBRE



FAIRE FRONT

Caroline Senneville

Présidente de la CSN



Les syndicats ne défendent pas seulement leurs membres, ils défendent un modèle de société plus juste et plus solidaire qui bénéficie à l'ensemble de la population.

Depuis plusieurs mois déjà, le gouvernement de François Legault multiplie les attaques à l'endroit des travailleuses et des travailleurs : projet de loi 89, devenu la Loi 14, projet de loi 101, toujours à l'étude, et d'autres belles surprises à venir au menu législatif des prochains mois.

Sous couvert d'une prétendue «modernisation du régime syndical», il prépare le terrain pour affaiblir les organisations qui, depuis des décennies, portent la voix des travailleuses et des travailleurs du Québec. Ses nouvelles cibles de prédilection : l'utilisation des cotisations syndicales et les règles démocratiques entourant le vote de grève. Cette obsession de vouloir limiter l'autonomie syndicale n'est rien d'autre qu'une tentative d'affaiblir le contre-pouvoir.

Or, au lieu de s'attaquer aux véritables enjeux qui préoccupent la population – la crise du logement, l'effritement des services publics, la précarisation des emplois, l'urgence climatique –, le premier ministre choisit la confrontation idéologique. Il dresse les syndicats en boucs émissaires, tout comme les personnes issues de l'immigration, dans l'espoir de détourner l'attention quant à ses propres échecs.

À droite toute !

Le remaniement ministériel effectué le 10 septembre dernier n'a fait que confirmer cette tendance. Ce coup de théâtre politique s'est avéré un véritable coup d'épée dans l'eau, en plus de démontrer un virage nettement plus marqué à droite sur l'échiquier politique.

La nomination à la présidence du Conseil du trésor de France-Élaine Duranceau, rebaptisée «Cruella» par le premier ministre lui-même, en dit d'ailleurs assez long sur ce «nouvel élan» que tente de donner M. Legault à son gouvernement en déroute. Ainsi, le mandat confié à M^{me} Duranceau sera d'opérer un «traitement choc» pour «faire le ménage» qui s'impose dans la fonction publique. En d'autres

mots, c'est le retour à l'austérité dans tous les ministères.

Quant aux autres priorités édictées par M. Legault, elles révèlent un gouvernement complètement déconnecté de la réalité des travailleuses et des travailleurs, tout autant que de la population en général. Alors que les familles peinent à se loger, que les hôpitaux débordent, que le coût de la vie explose et que les changements climatiques frappent de plein fouet nos communautés, voilà que le premier ministre brandit à nouveau les épouvantails de la laïcité et de la sécurité publique en tentant de faire porter l'odieux de son piètre bilan politique sur les plus vulnérables et les personnes issues de l'immigration. Pitoyable !

Dans ce contexte pour le moins préoccupant, la CSN ne restera pas les bras croisés. Cet automne, nous lançons une vaste campagne sous le thème «Faire front». Parce que oui, il faudra faire front contre les attaques répétées envers les droits des travailleurs, contre l'inaction gouvernementale en matière d'environnement, mais il faudra aussi faire front pour préserver notre État social.

L'objectif de cette campagne est clair : amplifier l'influence de la CSN comme agent de changement social au Québec, en portant nos revendications dans l'espace public et dans l'arène politique. Nous voulons rappeler que les syndicats ne défendent pas seulement leurs membres : ils défendent un modèle de société plus juste et plus solidaire qui bénéficie à l'ensemble de la population.

Un premier grand rassemblement est déjà prévu le 29 novembre à Montréal, à la veille de l'entrée en vigueur de la Loi 14 qui vient brimer le droit de grève. C'est un rendez-vous incontournable auquel toutes les forces vives de notre société sont conviées pour manifester haut et fort notre ras-le-bol devant l'attitude méprisante et combien déconcertante du gouvernement actuel. Ce ras-le-bol, il nous faut le transformer en mouvement social puissant, porteur d'espoir et de changement.

Les prochains mois seront donc cruciaux en matière de mobilisation si nous souhaitons que notre message porte. Nous comptons donc sur le plus grand nombre à joindre le mouvement pour faire front, parce qu'on doit faire mieux pour le Québec! ●

LE.POINT.SYNDICAL . Automne . 2025

Le Point syndical est la publication officielle de la Confédération des syndicats nationaux • 514 598-2131 • Publié quatre fois par année, il est distribué gratuitement à tous les syndicats de la CSN • **COORDINATION** : Ursule Ferland • **DIRECTION ARTISTIQUE** : Philippe Brochard • **RÉVISION** : Nadia Fournier • **VERSION WEB** : Nicolas St-Germain • **IMPRESSION** : Hebdo-Litho • **DISTRIBUTION** : Marie-Pier Châteauneuf et Dave Lavoie • **Pour modifier le nombre d'exemplaires reçus** : 514 598-2233 • ISSN : 2561-7435 • Dépôt légal : BAnQ et BAC, 2025 • Envoi de la poste-publications n° de convention : 40064900 • Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à : CSN, 1601, avenue De Lorimier, Montréal (Québec) H2K 4M5 • csn.qc.ca



3 POINT.POLITIQUE AUSTÉRITÉ ET FAVORITISME

La CAQ, un parti au service des élites

4 POINT.D'APPUI PARAMÉDICS

Une soif de reconnaissance

PLUS : Camps Leucan, 30 ans aux côtés des enfants

5 POINT.CHAUD INFRASTRUCTURES VÉTUSTES, DURE RÉALITÉ

PLUS : LGBT+, rien n'est jamais acquis

6 POINT.NÉVRALGIQUE EXPLOITATION FORESTIÈRE

Les derniers sylviculteurs

PLUS : Prévenir le suicide, un métier pas ordinaire

7 POINT.À.LA.LIGNE BÉTON PROVINCIAL

Lock-out : résister, au fil des saisons

PLUS : Petit guide de survie à un lock-out au zoo

8 DOSSIER COUPER LES AILES À LA CLASSE ÉTUDIANTE

10 POINT.COMMUN LUTTER CONTRE LA SOUS-TRAITANCE À LA STM

PLUS : Le climat perturbe l'industrie du ski

11 POINT.D'HONNEUR NOUVEAU SOUFFLE SUR LA CÔTE-NORD

12 MISE.AU.POINT ICE

Les rafles se multiplient

PLUS : Élan féministe en marche pour changer le monde

13 POINT.DE.REPÈRE IMMERSION SYNDICALE AU MEXIQUE

PLUS : Entre petits syndicats

LE.POINT.EN.BREF 14

POINT.DE.REPOS 16

AUSTÉRITÉ ET FAVORITISME

LA CAQ, UN PARTI AU SERVICE DES ÉLITES



Depuis son arrivée au pouvoir, la Coalition Avenir Québec (CAQ) s'est confortablement installée dans son fauteuil de gouvernement au service des élites économiques.

Par Eve-Marie Lacasse
Illustration : Alain Reno

Le projet politique de ce club sélect au service des mieux nantis est clair et limpide : un Québec où tout se vend, tout se privatise, tout s'exploite. Cette organisation politique applique sans gêne un programme hostile aux droits des travailleuses et travailleurs et est obsédée par l'enrichissement du secteur privé – duquel bon nombre de ses proches font partie.

François Legault et ses ministres ne s'en cachent même plus : les syndicats sont leurs ennemis, des « nids de guêpes » pour reprendre leurs propos. Afin d'affaiblir le pouvoir collectif des travailleuses et des travailleurs pour mieux faire passer des politiques qui enrichissent une minorité, le ministre du Travail, Jean Boulet, a déposé un projet de loi en février dernier. Adopté depuis, il restreint grandement la possibilité pour les syndiqué-es d'améliorer leurs conditions d'emploi. Prétextant qu'il considérera davantage les besoins de la population en cas de grève ou de lock-out, le gouvernement se donne le droit de mettre fin à des conflits de travail et d'imposer des services minimums dans tous les secteurs, ou presque. En plus de judiciariser inutilement les conflits, cette loi vient limiter de manière abusive les moyens dont disposent les salarié-es syndiqués pour exercer leur rapport de force nécessaire en négociation. Le message est clair : « Fermez-la, travaillez sans exiger plus, contentez-vous du minimum ! »

Le vrai visage de la CAQ

Les caquistes nous parlent de « rigueur », de « responsabilité » et de « saine gestion des finances publiques ». Mais ces mots maquillent ce qui constitue une austérité néolibérale sans imagination. C'est la réalité québécoise depuis plus de 40 ans.

Pendant que les plus riches et les grandes entreprises dorment sur leurs avantages fiscaux, que la CAQ procède à

une baisse d'impôt, se privant ainsi de revenus essentiels, elle continue de réduire les services publics et laisse les écoles tomber en ruines, tout en regardant les hôpitaux crouler sous la pression. Parallèlement, des cliniques et entreprises privées de soins médicaux obtiennent des contrats mirobolants alors que les hôpitaux publics manquent de personnel et de matériel. Les ministres caquistes transforment la maladie en occasion d'affaires et la détresse humaine, en ligne comptable. Résultat de tout cela ? Des services sociaux qui disparaissent, une érosion de la confiance de la population envers ces derniers, des travailleuses et des travailleurs à bout de souffle et le privé qui s'insère partout où il le peut.

Depuis l'arrivée au pouvoir de François Legault, la frontière entre l'État et les intérêts privés est devenue complètement floue. On ne compte plus les nominations de proches dans des postes clés, les contrats publics accordés à des entreprises dirigées par d'anciens collaborateurs ou des donateurs et les appels d'offres qui favorisent la voisine ou le cousin. Quelques exemples : la gestion des maisons des aîné-es, confiée à des entrepreneurs proches du pouvoir, s'est soldée par des dépassements de coûts faramineux et une efficacité douteuse ; le 3^e lien, présenté comme une nécessité stratégique, semble avant tout une bête électorale et une occasion en or pour des firmes d'ingénierie et des promoteurs bien connectés.

Salaire minimum : un mépris assumé

Parlons-en, du minimum. La CAQ refuse obstinément de hausser le salaire minimum à un niveau décent, pendant que le coût de la vie explose. Les gens peinent à boucler leurs fins de mois, mais le gouvernement préfère parler de « compétitivité » et de « prudence économique ». Traduction : mieux vaut protéger les marges de profit des entreprises que de garantir un revenu de base décent à celles et ceux qui font en sorte que le Québec fonctionne.

Et la crise du logement ? Joyeuse inertie. Des familles dorment dans des voitures ou restent piégées dans des appartements insalubres alors que le Québec connaît une flambée des loyers. Un contrôle des loyers aiderait grandement les locataires, mais la CAQ ne règlemente d'aucune façon l'accès au logement. Le parti aggrave même cette crise en révisant la méthode de calcul de l'indice d'augmentation de loyer à l'avantage des propriétaires ! La CAQ n'a pris aucune mesure sérieuse pour le logement social et n'a visiblement aucune volonté d'imposer des balises aux promoteurs voraces.

En somme, la CAQ gouverne avec la main de fer du patronat et le sourire figé du comptable. Son agenda est clair : casser les syndicats, prôner des politiques qui contribuent à réduire le pouvoir d'achat des travailleuses et travailleurs, privatiser l'essentiel des services publics et injecter des milliards dans le privé. Ce choix politique n'est pas un manque de vision, c'est un choix délibéré... et glaçant. ●



CAMP LEUCAN

30 ANS AUX CÔTÉS DES ENFANTS

Cet été se tenait une fois de plus le Camp Vol d'été Leucan-CSN. Cette année, l'événement revêtait un caractère particulier. On y soulignait le 30^e anniversaire de cette collaboration de la centrale avec Leucan, témoignant de l'ampleur de l'engagement de la CSN envers cette cause. Des militantes et des militants du mouvement s'investissent chaque année pour rendre possible la tenue de ce camp estival visant à offrir du répit aux familles d'enfants malades depuis trois décennies. Chaque année, l'appui financier de la confédération se fait aussi bien grâce à des campagnes de financement comme le *Marche-don*, *Cours-don* et des tournois de golf, que par différentes levées de fonds organisées par des conseils centraux, des fédérations et des syndicats.

Le 30 juillet avait lieu la journée portes ouvertes où plusieurs membres de la CSN sont venus rencontrer les familles qui participent au camp. C'est dans l'ambiance festive du Camp Carowanis, à Sainte-Agathe-des-Monts, que les familles et les enfants ont pu s'amuser et prendre un peu de repos. La baignade et de nombreux jeux ont offert une pause quant aux épreuves vécues par ces familles éprouvées, tout en permettant aux personnes militantes présentes d'expérimenter un autre type d'engagement.

« Maintenant que le camp est terminé, les travaux s'amorcent afin de poursuivre notre engagement pour un autre... 30 ans! Tant et aussi longtemps qu'il y aura des enfants atteints du cancer, la centrale sera là pour les soutenir », déclare le vice-président, David Bergeron-Cyr. Pour un mouvement comme la CSN, fondé sur la solidarité au quotidien, cet engagement va de soi et permet au mouvement syndical de faire une différence dans la vie des gens. C'est pourquoi la CSN est prête à poursuivre ses efforts dans les années à venir pour continuer d'aider Leucan et les enfants. ● **Hubert Forcier**

NÉGOCIATION DES PARAMÉDICS

UNE SOIF DE RECONNAISSANCE

En juillet dernier, quelque 3300 paramédics ont déclenché la grève générale. Sans convention collective depuis le 31 mars 2023, ils font face à un mur : la CAQ refuse de reconnaître la pleine valeur de leur travail.

Par Jean-Pierre Larche



Le gouvernement considère que la rémunération des paramédics est trop élevée par rapport à l'évaluation qu'il fait de la valeur de leur travail : ce qui explique qu'il ne prévoit pas de bonifications salariales.

Les paramédics sont les professionnel·les de la santé qui offrent des soins, souvent dans un contexte d'urgence et à l'extérieur de l'hôpital, qu'on désignait autrefois comme des ambulanciers. Qu'ils travaillent pour l'organisme public Urgences-santé dans la région métropolitaine, pour une entreprise privée ou pour une coopérative, les paramédics négocient notamment leur rémunération avec le Conseil du trésor puisque c'est Québec qui finance les services. La CSN représente la grande majorité de ces travailleuses et travailleurs, partout au Québec.

Deux côtés de la bouche

Dès les premières heures de la grève, la présidente du Conseil du trésor, alors Sonia LeBel, expliquait sur le réseau X que le règlement salarial négocié dans le secteur public était « accessible » pour les paramédics. Elle s'est bien gardée de préciser que son gouvernement demandait du même souffle aux paramédics qu'ils renoncent à certaines mesures, ce qui reviendrait à réduire leur rémunération d'environ 10%, soit près de quatre dollars l'heure. Et dès le premier jour du futur contrat de travail! De plus, le gouvernement considère actuellement que la rémunération des paramédics est trop élevée par rapport

à l'évaluation qu'il fait de la valeur de leur travail : ce qui explique qu'il ne prévoit pas de bonifications salariales.

Malheureusement, pendant que le gouvernement maintient cette ligne dure, sur le terrain, les paramédics désertent la profession. Pour celles et ceux qui demeurent en poste, la surcharge de travail devient intenable et les heures supplémentaires obligatoires explosent. Pour le secteur préhospitalier de la FSSS-CSN, la solution à cette faible rétention est d'améliorer les conditions d'emploi, de s'entendre sur une échelle salariale adéquate et d'améliorer le régime de retraite. Faut-il rappeler que la réalité de ce travail est extrêmement exigeant, tant physiquement que mentalement?

Services essentiels

Étant donné la nature de leur travail, les paramédics sont tenus de maintenir les services essentiels à la population durant la grève. Elle s'exerce donc en deux volets. D'une part, ils cessent d'effectuer une liste de tâches qu'ils remplissent en temps normal, mais qui ne sont pas indispensables à la santé et à la sécurité du public. D'autre part, grâce à une percée réalisée par la CSN lors de négociations précédentes, le personnel-cadre est tenu de contribuer au maintien des services essentiels en effectuant des quarts de travail en remplacement de celles et ceux qui exercent une grève de temps.

Qu'à cela ne tienne, les syndiqué·es ont été très visibles au courant de l'été. Ils ont notamment profité des grands événements pour aller à la rencontre de la population. Plusieurs de ces rassemblements n'auraient pu avoir lieu sans la présence de paramédics prêts à intervenir en cas d'urgence. *Pas de paramédics, pas de Grand Prix, pas de festival!* Ce message a pu raisonner à Montréal comme à Trois-Rivières, à Québec, en Estrie, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, dans les Laurentides et en Montérégie, lors d'événements en tout genre, notamment à un match du CF Montréal.

Plusieurs dates de négociation sont prévues cet automne. Par le passé, les paramédics ont souvent fait preuve d'une grande créativité en matière de mobilisation. Nul doute que les élu·es de la CAQ les trouveront sur leur chemin si le parti maintient la ligne dure pour tenter de leur imposer de tels reculs. ●



INFRASTRUCTURES VÉTUSTES

DURE RÉALITÉ SUR LE TERRAIN

Après des années de sous-investissement, plusieurs infrastructures publiques de la province tombent en ruine. L'Hôpital Maisonneuve-Rosemont et le Cégep Saint-Laurent en sont deux exemples bien documentés. Mais que signifie travailler comme salarié-e dans de telles conditions?

Lamia Salhi, agente de griefs au Syndicat des travailleuses et des travailleurs du

CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal, est affirmative : « On n'arrive pas à servir la population comme il le faut et c'est très frustrant! Je vous le confirme, c'est déprimant de travailler dans un taudis. »

Pour les préposé-es aux bénéficiaires, le risque de blessures augmente en raison des chambres qui ne sont plus du tout adaptées. « Ils doivent faire de la gymnastique pour parvenir à manier une civière, jusqu'à devoir

Dimitri Zuchowski,
président du
Syndicat des
professeur-es du
Cégep de Saint-
Laurent

sortir les meubles et les bureaux », précise l'agente de griefs.

« Je ne peux pas dire que nos membres ne réalisent plus certaines manœuvres, puisqu'ils ont l'obligation de donner les soins, mais c'est devenu très difficile, mentionne Lamia Salhi. Ils s'efforcent de ne pas baisser la qualité des soins, mais ce sont eux qui en paient les frais. »

On apprenait en 2023 que l'établissement desservait 27% de la population de Montréal alors qu'elle ne comptait que 19% des civières et 16% des lits.

Cégep Saint-Laurent : à la recherche des clés

Au Cégep Saint-Laurent, un pavillon complet a été fermé à la fin 2023, en raison de la défectuosité de la structure interne du bâtiment.

Deux ans plus tard, la vie étudiante suit son cours, dans un campus éclaté, mais certains problèmes demeurent.

« En ce moment, le nouveau personnel enseignant qui entre en poste n'a malheureusement pas de clés, explique le président du Syndicat des professeur-es du Cégep de Saint-Laurent, Dimitri Zuchowski. La machine qui fait les clés est hors service dans le bâtiment condamné. La seule autre machine équivalente qui existe se trouve en Suisse. »

Refaire les clés est impossible à moins de changer toutes les serrures, ce qui est peu probable, faute de budgets. Pendant ce temps, les nouveaux professeur-es qui ont besoin d'ouvrir une porte doivent en faire la demande au personnel de sécurité.

« En ce moment, on se résigne et on accepte la situation. Mais l'ensemble des procédures s'est considérablement allongé. Ça nous affecte sur tellement d'aspects de notre travail », déplore Dimitri Zuchowski. ●

Nicolas St-Germain

LGBT+

RIEN N'EST JAMAIS ACQUIS



« En ce moment, l'homophobie et la transphobie sont de plus en plus décomplexées et ça se manifeste dans les médias sociaux et dans les sphères politiques », affirme Dominique Dubuc, enseignante

en biologie au Cégep de Sherbrooke et militante au comité LGBT+ de la CSN.

Un exemple de cette manifestation dans l'univers politique est le Comité des sages sur l'identité des genres, mis sur

le pied par le gouvernement caquiste l'an passé. « Il existe déjà des entités politiques, comme le Bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie, qui peuvent conseiller le gouvernement. Il a préféré nommer des gens pas du tout experts qui ont mis sur le même pied des anecdotes et des études. Le rapport du comité ouvre la voie à un recul des droits dans nos institutions éducatives », soutient M^{me} Dubuc.

Des outils CSN

À la CSN, on s'efforce de rendre les milieux de travail plus inclusifs. « Des études prouvent que dès qu'on a un environnement de travail qui instaure des mesures sécuritaires et plus inclusives pour les personnes en marge de la société, ça donne automatiquement un meilleur climat de travail, plus bienveillant pour tous les salarié-es », affirme M^{me} Dubuc.

Geneviève Lapointe, éducatrice en CPE à Montréal et représentante du comité diversité sexuelle et pluralité des genres du Conseil central du Montréal métropolitain-CSN, est du même avis : « Il faut continuer à démystifier les préjugés, puis à essayer de briser la désinformation. »

Pour cela, le conseil central offre une formation *Ni plus ni moins comme tout le monde!* à l'intérieur de la formation Exécutif I. « C'est une heure offerte aux dirigeantes et dirigeants syndicaux afin de les sensibiliser et de les outiller pour qu'ils puissent bien répondre aux enjeux des personnes LGBT+ », détaille la vice-présidente de la CSN et responsable politique du comité confédéral LGBT+, Katia Lelièvre.

De son côté, Dominique Dubuc a préparé des guides pour les syndicats et les négociateurs de convention collective.

« Nous avons récemment mis à jour le guide sur la diversité sexuelle et la pluralité des genres, *Ni plus ni moins comme tout le monde!* – disponible sur le site de la CSN. On y retrouve, par exemple, une *check-list* de choses que les employeurs et les syndicats peuvent appliquer pour rendre le milieu de travail plus inclusif », affirme Dominique Dubuc.

De plus, elle a participé à la rédaction du guide de travail *La rédaction inclusive des conventions collectives*, toujours dans le but de favoriser l'inclusion. ●

Julie Lampron-Lemire

RÉFORME DE L'EXPLOITATION FORESTIÈRE

À LA RENCONTRE DES DERNIERS SYLVICULTEURS



Le projet de loi 97 sur le régime forestier, finalement abandonné par le gouvernement Legault à la fin septembre, comportait un angle mort de taille. Il stipulait qu'une intensification des travaux sylvicoles deviendrait nécessaire si la superficie de récolte du bois était fortement réduite, mais ne proposait aucun plan clair pour rendre cela

Pour doubler la production par hectare, ça prend du monde, ça prend de la relève!

possible. Cette intensification est toujours nécessaire, mais le financement, lui, brille par son absence.

Aucun investissement n'est prévu pour accroître les travaux forestiers, alors que le secteur relève plusieurs lacunes, dont le manque de main-d'œuvre. Le métier de sylviculteur est en train de mourir par manque de relève.

Le Point syndical a rencontré des membres du syndicat national de la sylviculture l'été dernier dans le Témiscouata.

« Pour doubler la production par hectare, ça prend du monde, ça prend de la relève. On n'attire personne... avec rien! Ça ne marche pas, résume Denis Malenfant, sylviculteur de 64 ans. Les jeunes qui commencent dans le métier ne restent pas. Il faut se lever vers 4 h 30 pour se rendre à la parcelle afin de débroussailler ou de planter avant les grosses chaleurs. Le métier est aussi risqué : près de 20% des membres du syndicat ont perdu un doigt en maniant la débroussailleuse en terrain accidenté. En plus, l'équipement et le carburant ne sont pas fournis par l'employeur et le temps pour se rendre dans le bois n'est pas payé. On doit frotter en tabarnouche pour se faire une paye », ajoute Denis, en expliquant qu'un frotteur est quelqu'un qui travaille fort sans jamais abandonner.

« Il faut offrir de bonnes conditions, comme dans n'importe quelle autre job », explique le président du syndicat, Serge Desrosiers. Il rappelle qu'un projet pilote avait vu le jour pour combiner une rémunération à l'heure – déplacement, affûtage des lames – et à l'hectare. Le gouvernement a malheureusement laissé tomber ce projet et le paiement à l'hectare est redevenu la norme.

Le ministère des Ressources naturelles et des Forêts verse un montant par hectare aux entrepreneurs pour les opérations sylvicoles. Or, ces derniers peuvent choisir de réduire la part allouée aux sylviculteurs afin de financer davantage le travail technique en amont, ou encore d'en conserver une plus grande part pour eux-mêmes. Résultat : les conditions sont très inégales d'un entrepreneur à l'autre.

« Malgré tout, ce que j'aime de ma job, c'est la liberté! Je ne pourrais pas rester enfermé à l'intérieur », résume Denis. ●

Thierry Larivière

PRÉVENIR LE SUICIDE

UN MÉTIER PAS ORDINAIRE

Le Point syndical s'est entretenu avec Sabrina Tremblay, qui nous plonge au cœur d'une journée typique pour le personnel du centre de prévention.

Il est 7 h 45 quand Sabrina arrive au Centre de prévention du suicide de Québec. En parcourant Limoilou, elle a resserré son manteau autour d'elle, l'air frais de l'automne se fait de plus en plus sentir.

Certains de ses collègues s'occupent du service de clavardage en ligne. De l'autre côté du clavier, beaucoup d'hommes en haut de quarante ans. « Une tranche de la population qui parle moins facilement de ses émotions », explique l'intervenante.

Ceci expliquant peut-être cela, les hommes de 50 à 64 ans présentent le taux de suicide le plus élevé au Québec. De façon générale, les hommes se suicident trois fois plus que les femmes.

Sabrina, elle, travaille au centre d'appels. Elle en recevra entre 10 et 20 dans la journée, mais heureusement, ils ne viendront pas tous d'un individu en crise. Souvent, au bout du fil se trouve une personne inquiète pour un membre de son entourage, quelqu'un qui vit un deuil ou encore des intervenants en quête de ressources.

Mais ce matin-là, pas le temps d'arriver tranquillement au bureau. Le premier appel de Sabrina est celui d'une personne avec des idées noires. Dans ces cas, le protocole est clair : d'abord, accueillir la crise, puis évaluer les besoins de la personne. « L'objectif est de la guider vers un retour à la normale, explique Sabrina. Ce n'est donc pas le moment de creuser les bobos de jeunesse. On n'ouvre pas de portes qu'on ne peut fermer. »



Sabrina Tremblay

En pleine crise, quiconque peut être enclin à tout voir en noir. L'objectif principal de l'intervenante ou de l'intervenant est de démontrer que certaines choses ont encore du sens. On souligne alors les forces de la personne en détresse, sans toutefois invalider ses difficultés.

Le travail d'équipe est très courant dans la journée de Sabrina. Comme le cas qu'elle traite est lourd, elle a l'obligation de consulter son équipe et d'établir le plan de match avec elle. Si le personnel du centre n'est pas à l'abri de trauma par procuration ou de la fatigue de compassion, les interventions lourdes ne sont toutefois pas monnaie courante.

Le syndicat du Centre de prévention du suicide de Québec et sa vingtaine de membres a récemment grossi ses rangs avec les salarié-es de la fondation du même nom. Œuvrant davantage dans la formation du personnel du réseau public ou communautaire, ils se sont joints à leurs camarades pour contrer les décisions arbitraires de leur employeur. ●

Camila Rodriguez-Cea



LOCK-OUT CHEZ BÉTON PROVINCIAL

RÉSISTER, AU FIL DES SAISONS

Chez Béton Provincial, l'employeur s'obstine à vouloir geler les salaires, couper les assurances et abolir le régime de retraite de ses salariés. Pour ceux-ci, baisser les bras n'est pas une option. Même après 10 mois de lock-out.

Par François L'Écuyer

En prenant la route du Bas-du-Fleuve cet été, Éric Lavoie Vouligny et Sylvain Bordeleau s'attendaient quand même à recevoir quelques tomates. La région est le fief d'André Bélanger, propriétaire de Béton Provincial.

C'est d'abord pour informer les travailleurs des autres usines de Béton Provincial des enjeux de leur négociation qu'Éric et Sylvain ont fait tant de kilomètres. Mais aussi pour sensibiliser la population au comportement répréhensible de leur concitoyen, qui n'a pas hésité à mettre 50 employés en lock-out à quelques jours de leur qualification à l'assurance-emploi, en décembre dernier, tout juste avant la saison morte.

« On voulait passer notre message, explique Éric en entrevue. On voulait aller chez lui, dans sa ville à Matane. Pour que sa famille, ses ami-es, commencent à l'interpeller : *comment ça, que ça monte de Montréal pour poser des pancartes jusqu'ici?* »

Partout, on nous accueillait à bras ouverts. Ils savent qu'on se bat pour l'industrie au complet. Pour tous les opérateurs de bétonnières du Québec.

Des tomates, Éric et Sylvain n'en auront reçu qu'à Gaspé, où les travailleurs, non syndiqués, craignirent de subir les contrecoups de cette visite improvisée.

« Partout ailleurs, on nous accueillait à bras ouverts. Ils savent qu'on se bat pour l'industrie au complet. Pour tous les opérateurs de bétonnières du Québec », explique M. Lavoie Vouligny.

« On a fait toutes les usines du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie. On s'arrêtait, on mettait des drapeaux et on parlait aux gars. Sur la route, on s'arrêtait manger dans les haltes : on faisait juste se stationner, les gens venaient nous voir et on distribuait nos tracts... »

Tuer la concurrence

C'est en avril 2024 que Demix Béton, la compagnie qui employait Éric et Sylvain, fut rachetée par Béton Provincial. En pleine expansion, l'entreprise emploie aujourd'hui plus de 2600 personnes dans ses 90 usines et sa centaine de carrières, tant au Québec qu'en Ontario, au Nouveau-Brunswick et à Terre-Neuve.

« À Gaspé, un entrepreneur est venu nous dire que Béton Provincial avait racheté toutes les petites usines de la région, relate Éric. Ils ont baissé les prix, ils ont tué toute la concurrence. Ensuite, ils ont fait passer le prix du mètre cube de béton de 100 \$ à 300 \$. L'entrepreneur nous disait qu'en Gaspésie, tu n'as pas le choix de faire affaire avec Béton Provincial. Pour de la qualité ben moyenne, parfois. »

Comme tous ses collègues, Éric Lavoie Vouligny est conscient que les conditions négociées chez Demix sont meilleures que celles qui prévalent en Gaspésie. Jusqu'à 6 \$ l'heure en moins.

« Ce sont de petits plants : souvent quatre ou cinq employés, pas plus. Béton Provincial fait ce qu'il veut. Les travailleurs ont peu de marge de manœuvre pour refuser les offres de la compagnie », précise Éric.

À LaSalle et à Longueuil, les employés ont refusé les offres du boss. Il voulait geler les salaires sur quatre ans, abolir le régime de retraite et couper substantiellement dans l'assurance collective. Depuis décembre, rien n'a trop bougé à la table de négociation.

« C'est de plus en plus dur, admet Éric. Les gars se trouvent des petites jobs à gauche à droite. Il y en a qui n'ont pas le choix, avec les enfants et la maison à payer. Certains ont carrément décroché et sont allés se faire voir ailleurs, même si la majorité des lock-outés maintiennent chaque semaine la ligne de piquetage. »

Au moment d'écrire ses lignes, Éric et Sylvain s'apprétaient à reprendre la route à bord de leur camionnette. « On fera tout le Saguenay pour continuer sur la Côte-Nord ensuite. On s'arrêtera dans les conseils centraux et on prévoit visiter au moins une quinzaine d'usines de Béton Provincial. »

« Moi, c'est la mobilisation qui me tient. Trouver des idées de mob et m'occuper des gars sur la ligne m'aide à passer au travers », conclut Éric Lavoie Vouligny. ●

ZOO DE GRANBY

PETIT GUIDE DE SURVIE À UN LOCK-OUT



Si l'on souhaite toujours une résolution rapide à un lock-out, il est possible qu'il dure des semaines ou des mois. Et contrairement à une grève, c'est davantage l'employeur qui a le contrôle quant au moment du retour au travail. Dans ce cas, mieux vaut moduler son énergie pour passer à travers le conflit, sur le long terme. Le syndicat du Zoo de Granby a donc minutieusement choisi où il mettait son énergie : au profit des besoins ponctuels de la table de négociation. Un nœud particulier à défaire ? Comptez sur les membres pour se faire entendre.

Entrevue avec la présidente du syndicat du Zoo de Granby, Camille De Rome.

Préparation d'un marathon

Chaque semaine de piquetage au zoo comptait en moyenne :

Deux journées de piquetage traditionnels. Comme la ligne devient un refuge, les membres doivent cultiver l'espace, se l'approprier et s'assurer qu'il permet de faire face aux intempéries météo, canicule comme blizzard.

Deux jours d'actions dérangeantes. Ces actions offrent la possibilité de rencontrer des gens et de gagner en visibilité. Pensez à une manifestation ou à une visite surprise chez un partenaire de l'employeur.

Deux journées où l'on prévoit des activités ludiques. Parfaites pour favoriser la santé relationnelle des membres, elles contribuent à relâcher la pression. Cours de yoga sur la ligne de piquetage, randonnée, cuisine collective, jeux de société, tous les moyens sont bons pour maintenir de forts liens de solidarité.

Pour survivre à cette véritable guerre psychologique contre l'employeur, il faut travailler sa résilience. Camille conseille de se concentrer sur le court terme et de mettre l'accent sur les petites victoires. C'est le moment d'entretenir des liens de confiance avec les camarades et avec le comité de négociation. Pour la présidente, le meilleur moyen de gagner du contrôle sur son quotidien a été de devenir responsable de la mobilisation. Parce que si les contemplations anxieuses de l'avenir peuvent devenir toxiques, avoir les deux mains sur le volant de l'action est un remède à toute épreuve. ●

Camila Rodriguez-Cea

LE GOUVERNEMENT LES AILES À LA CLASSE

Si vous souhaitez mesurer l'exaspération des trois présidences des syndicats du Cégep de Lévis, répétez-leur les lignes de communication du gouvernement caquiste à propos du gel d'embauche et des compressions historiques de 151 M\$ imposés aux 48 cégeps de la province.

Par Martin Robert

Photos : Martin Robert
et Pascal Ratthé

Les bonzes de la CAQ, le premier ministre en tête, répètent sur toutes les tribunes que ces coupes n'ont pas d'effet sur les services aux personnes étudiantes et que l'éducation est «LA» priorité des priorités. Alors, les sourcils des trois collègues se froncent, les regards s'assombrissent et les mots durs se bousculent : «C'est un mensonge éhonté, même pas subtil. C'est aussi simple que ça!»

Le premier à s'indigner est Yves Hallé, président du Syndicat du personnel de soutien du Cégep de Lévis. Il devient intarissable tellement les exemples de bris de services se multiplient et tant la surcharge de travail s'intensifie pour les membres de son syndicat. Un exemple? La veille de la rencontre avec *Le Point syndical*, le réseau informatique d'une salle de laboratoire s'est interrompu à deux reprises, compromettant les cours. Dans les



ENT COUPE ÉTUDIANTE

faits, il manque un électricien depuis le mois de juin dernier dans ce collège vieillissant de la Rive-Sud de Québec. Il faut prendre les bouchées doubles ou se rabattre sur la sous-traitance plus onéreuse et moins rapide – parce que pas toujours disponible –, au lieu de pourvoir le poste. Même si les cégeps avaient l'autorisation d'embaucher, un électricien qui accepterait de travailler dans le réseau public à un salaire non concurrentiel, ça ne court pas les rues.

Aux services socioculturels du Cégep, les étudiantes et les étudiants se heurtaient à une porte close en début de trimestre. Plus personne ne répondait selon Marie-Anne Lehouillier, présidente du Syndicat des professionnel·les du Cégep de Lévis. Sans qu'elle



soit remplacée, une première conseillère à la vie étudiante profitait en toute légitimité de son congé de maternité. Sa collègue a ensuite quitté, à son tour, pour une raison similaire. Un technicien s'est retrouvé à porter le service sur ses seules épaules. Ce travailleur a démissionné. Bris de service. Écriteau «FERMÉ» à la porte. Au mois d'août, les services socioculturels se sont retrouvés, en quelque sorte, décimés.

Autre aberration, au moment d'écrire ces lignes, les personnes étudiantes en situation de handicap devaient attendre plus d'un mois afin de fixer une date de première rencontre avec une conseillère ou un conseiller des services adaptés. Cette population étudiante augmente d'une année à l'autre à Lévis comme ailleurs au Québec (elles représentent près du tiers de la population étudiante du réseau collégial). L'équipe des services adaptés a beau être débordée, le plafond des heures rémunérées empêche l'embauche de ressources additionnelles. Ces spécialistes mettent pourtant en place d'indispensables plans d'intervention personnalisés pour favoriser la réussite éducative. Ces plans peuvent, notamment, prévoir du temps additionnel lors d'évaluations et planifier l'utilisation de logiciels spécialisés propres aux

handicaps ou aux différentes limitations. Les personnes conseillères des services adaptés sollicitent souvent l'appui d'autres spécialistes du collège comme des psychologues, eux aussi surchargés et victimes de la pénurie de main-d'œuvre. Quiconque travaille dans les cégeps constate que les troubles d'apprentissage, les troubles déficitaires de l'attention ou les troubles de santé mentale se multiplient pourtant au sein d'une population étudiante plus souffrante que jamais. Une première rencontre à la mi-octobre, c'est bien tard pour répondre aux besoins criants, sachant que les évaluations de mi-session arrivent vite.

Moins d'argent, plus d'inscriptions

On ne connaîtra le bilan financier de l'année en cours au Cégep de Lévis que dans quelques mois. Reste que les syndicats savent que le financement provenant du ministère de l'Enseignement supérieur a diminué de 2,4 millions de dollars au collège (excluant l'enveloppe «E» réservée aux salaires des personnes enseignantes). Il faut aussi considérer les effets du gel d'embauche chez le personnel de soutien et chez les professionnel·les. Enfin, chaque établissement doit respecter un maximum d'heures rémunérées. L'excédent d'heures effectué par les uns doit forcément être coupé chez les autres.

Ironiquement, ces coupes draconiennes surviennent au moment où la population étudiante explose. En effet, selon les syndicats, elles étaient 2993 personnes à étudier au Cégep de Lévis en septembre, l'année dernière. Durant l'actuelle rentrée, elles sont 3374, une augmentation de 11%. Ce boom rafraîchissant devrait encourager toute l'équipe à célébrer. Ce n'est pourtant pas l'enthousiasme partagé dans l'établissement. Notons que les budgets des collèges sont établis en fonction de la fréquentation de l'année précédente, non de l'année en cours.

Pour le corps professoral, l'impact s'avère moins direct, quoique bien réel. «Par exemple, les jeunes en situation de handicap, entassés dans nos classes, ont besoin d'endroits et de surveillance lorsqu'ils font leurs examens. Puisqu'il manque de place, en raison des moyens financiers qu'on n'a pas, on demande aux professeur·es d'évaluer les mêmes compétences en moins de temps, occasionnant un surcroît de travail», constate le président du Syndicat des professeur·es du collège d'enseignement général et professionnel de Lévis, Patrick Bourget.

Tout le personnel se serre les coudes afin d'éviter d'épuiser les collègues et de tuer la

flamme. «Le plus difficile, c'est la pression que ça exerce. Si tu t'absentes, tu sais que c'est ta collègue qui va écoper», s'attriste Marie-Anne Lehouillier.

La nouvelle ministre Martine Biron doit changer de cap

Dans un contexte aussi précaire où les équipes sont à bout de souffle, changer la ministre de l'Enseignement supérieur sans changer de direction est assurément voué à l'échec.

Aucune larme n'a été versée dans le réseau lors du récent remaniement ministériel qui a provoqué la mutation de l'ancienne ministre Pascale Déry. Celle qui n'a jamais vraiment compris son rôle avait réussi à faire l'unanimité contre elle. La CSN a été la première à réclamer sa démission alors qu'elle n'a jamais su défendre son ministère à la table du Conseil des ministres, appliquant bêtement l'austérité caquiste. Plusieurs directions de collèges et même la fédération qui les représente ont déploré les «choix douloureux à venir» et les «compressions sans précédent» imposées aux cégeps. Pascale Déry a aussi excellé dans la microgestion, intervenant directement pour des motifs personnels dans le contenu de cours aux collèges Vanier et Dawson, déclenchant même une enquête aux résultats peu convaincants, au mépris de la liberté académique, si fondamentale au cégep et à l'université.

La nouvelle titulaire du portefeuille de l'Enseignement supérieur, Martine Biron, doit donc s'inscrire immédiatement en rupture avec celle qui l'a précédée afin de prioriser l'enseignement supérieur au Québec, au lieu d'en faire un simple slogan électoraliste. Le virage à 180 degrés doit se matérialiser concrètement par l'annulation des compressions de 151 millions qui minent la pérennité du réseau collégial. Le coup de barre doit permettre de lever la directive paralysante du gel d'embauche dans les établissements. La ministre Biron doit protéger le réseau collégial de l'ingérence politique en étendant aux collèges la *Loi sur la liberté académique dans le milieu universitaire*. Surtout, elle doit parvenir à rétablir le lien de confiance brisé entre le réseau et le ministère.

Ces demandes formulées par les trois fédérations de l'éducation de la CSN, qui représentent la vaste majorité des travailleuses et des travailleurs du réseau collégial, trouvent écho chez les trois présidences du Cégep de Lévis. Si elles pouvaient rencontrer Martine Biron, elles lui demanderaient de sortir de sa tour. «Venez donc vous asseoir avec nous, venez jaser, puis arrêtez de voir les syndicats comme des opposants. Prenez-les comme des gens avec qui vous pouvez travailler, puis trouver des solutions.»

Du même souffle, les trois ne se bercent pas d'illusions. La ministre de l'Enseignement supérieur exécute les commandes du premier ministre Legault et de sa coalition qui se radicalise vers la droite. «La CAQ, ça sent le conservatisme et les restrictions budgétaires. Ça ne sent pas l'engouement, la vision ou le renouveau», tranche Patrick Bourget qui se sent malgré tout porté par les yeux allumés des jeunes qui suivent ses cours. «Moi, c'est pour eux que je travaille», conclut-il. ●

Les trois présidences des syndicats, de gauche à droite: Patrick Bourget (FNEEQ-CSN), Marie-Anne Lehouillier (FP-CSN) et Yves Hallé (FEESP-CSN)



Annick Simard et Alexandre Filiatrault

STATIONS DE SKI

LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES PERTURBENT L'INDUSTRIE

Les changements bousculent la réalité des stations de ski. Les saisons sont de plus en plus petites et la pluie empêche les salarié-es de travailler tout l'hiver. « Ça diminue la possibilité des membres de se qualifier pour l'assurance-emploi », affirme Michel Valiquette, trésorier à la Fédération du commerce-CSN.

Les entreprises doivent investir de plus en plus dans la technologie et dans la neige artificielle qui coûte très cher. « Autrefois, on ne voyait pas ça, des orages en plein hiver. Il faut maintenant se tenir prêt et assurer la sécurité de tous dans ce genre de situation », ajoute-t-il.

Les syndicats revoient en conséquence leurs priorités de négociation. Les enjeux de santé et de sécurité changent parce que les dangers sont différents. Au Massif de Charlevoix, le syndicat négocie actuellement de meilleurs équipements, une protection d'emploi accrue et des horaires qui maximisent le nombre d'heures offertes au personnel.

« Le Massif est une entreprise touristique. Les employé-es sont donc à la merci de la température et de l'achalandage. Comme il n'y a pas de garantie d'heures, plusieurs détenteurs de poste à temps plein finissent avec 20, 25 heures par semaine », souligne Annick Simard, présidente du syndicat du Massif Petite-Rivière-Saint-François.

Une industrie en transformation

Devant cette menace, plusieurs stations de ski cherchent à se renouveler en offrant des activités tout au long de l'année. Glissades d'eau, vélo de montagne et randonnée pédestre sont à l'honneur.

Cette optimisation permet aux salarié-es de travailler plusieurs mois par année. Parce que c'est une « job extraordinaire », selon le vice-président de la Fédération du commerce et membre du syndicat de la station Mont-Tremblant, Alexandre Filiatrault. « On travaille dehors, auprès de gens qui cherchent à se faire plaisir. Ça permet de rentabiliser notre passion du plein air. C'est une vie exceptionnelle! » ●

Julie Lampron-Lemire

TRANSPORT COLLECTIF

LUTTER CONTRE LA SOUS-TRAITANCE



Les 2400 employé-es d'entretien de la Société de transport de Montréal (STM) négocient dans un contexte particulièrement difficile. Ils font face à deux adversaires qui nuisent à l'avenir du transport collectif de la métropole.

Par Hubert Forcier

D'un côté, l'intransigeance de la STM qui veut à tout prix ouvrir la porte à la sous-traitance doit être dénoncée. De l'autre, le sous-financement gouvernemental mêlé à un grand désintérêt de la CAQ mène le transport en commun dans un cul-de-sac. Au cœur des négociations, ce qui se joue, c'est la protection du transport collectif réellement public.

D'entrée de jeu, le syndicat savait que la négociation serait difficile. Le manque d'intérêt de la CAQ pour le transport collectif se sent à des milles à la ronde, alors que les préposé-es d'entretien vivent des moments tendus face à une vague de violence sans précédent dans le métro et les autobus.

La mobilisation devient un passage obligé pour faire avancer la négociation, mais rien n'est gagné d'avance. Des injonctions tombent et limitent la capacité des membres à se faire entendre sur les lieux de travail. Le syndicat ne reste pas les bras croisés et prépare la suite. En mai 2025, il organisait un grand rassemblement populaire pour exiger un transport public bien financé.

D'entrée de jeu, le syndicat savait que la négociation serait difficile. Le manque d'intérêt de la CAQ pour le transport collectif se sent à des milles à la ronde.

Devant le peu de mouvement à la table de négociation, une première séquence de grève, qui marquera les esprits dans la métropole, s'est tenue du 9 au 17 juin 2025. Face à l'inflexibilité de la STM, une deuxième séquence de grève a débuté le 22 septembre suivant.

« Nous étions rendus à exercer la grève. Après plus d'un an de pourparlers et face à des reculs majeurs exigés par la STM, il fallait répliquer. Nous devions nous faire entendre et montrer à l'employeur à quel point les employé-es tiennent à avoir de bonnes conditions de travail pour continuer d'offrir des services de qualité », indique le président du syndicat, Bruno Jeannotte.

S'en prendre à la grève

Le débrayage est fortement critiqué : les médias et plusieurs élu-es s'en donnent à cœur joie. Pourtant, la grève est encadrée par les services essentiels et le niveau de services est entériné par le tribunal. Si le conflit de travail est un désagrément évident, il ne met pas en danger la santé ni la sécurité de la population.

« L'administration municipale et le gouvernement ont directement attaqué ce recours à la grève. Quand une négociation tourne en rond, quelle est l'alternative à la grève? Quand ton employeur veut envoyer ta job au privé, c'est normal de débrayer. Ça dérange, c'est certain. Mais le rapport de force est nécessaire pour améliorer les conditions de travail. Le seul moment où l'on a entendu les caquistes se préoccuper du transport collectif, c'est lors des récentes grèves. Le reste du temps, il vit très bien avec le sous-financement qu'il impose », explique la présidente de la CSN, Caroline Senneville.

Sous-traitance, quand tu nous tiens

La STM veut transférer des emplois vers le privé. Pris dans un contexte budgétaire serré en raison du sous-financement gouvernemental, la société de transport veut économiser. Elle avait une belle occasion de donner l'exemple, mais elle a préféré augmenter de 6,5% le salaire de sa PDG. À 474 000 \$ par année, elle gagne plus que François Legault.

La STM se tourne donc vers la sous-traitance pour sauver des coûts. Pourtant, transférer des emplois vers le privé vient avec une facture plus élevée. Sans compter les risques de collusion et de corruption.

« Pour offrir à la population des services de qualité supérieure et relever le défi climatique, il est impératif de miser sur un personnel formé et stable. Notre mobilisation est le reflet de cette conviction profonde : nous nous battons pour l'avenir du transport collectif et pour de bonnes conditions de travail », explique le président du secteur transport à la FEESP-CSN, Kevin McLean. ●



SHANE VOLLANT-EINISH

NOUVEAU SOUFFLE SUR LA CÔTE-NORD

Originaire de Kawawachikamach, près de Schefferville, Shane Vollant-Einish est profondément ancré dans ses racines innues et naskapiées. Avant d'être élu vice-président du Conseil central de la Côte-Nord-CSN, il a parcouru un chemin professionnel très varié, qui témoigne de sa volonté à contribuer à l'essor de sa région et de sa communauté. Au fil de sa carrière, il a occupé plusieurs emplois : pompier, aide-menuisier, pêcheur et

Ranger canadien, avant de se consacrer à son poste actuel d'opérateur d'équipement lourd.

« Notre collectivité est relativement isolée et être polyvalent est une qualité essentielle. Les besoins en tout genre sont multiples et souvent urgents. Il est donc crucial de répondre présent lorsque notre communauté nous interpelle », affirme Shane.

« La volonté d'aider les autres m'a poussé à m'engager dans le monde syndical, poursuit-il. Nos communautés sont relativement autonomes et, depuis longtemps, nous avons appris à gérer nos enjeux de manière démocratique. Nos méthodes d'organisation sont très similaires à celles de la CSN et la force de la structure syndicale de la centrale nous inspire. Elle est porteuse d'une histoire de luttes syndicales qui constitue un soutien déterminant pendant les conflits de travail. »

En plus de son rôle de vice-président, Shane occupe le poste d'opérateur d'équipement lourd pour la société de transport ferroviaire Tshiuetin, première ligne de chemin de fer en Amérique du Nord

entièrement détenue et exploitée par un regroupement de Premières Nations. « C'est une immense fierté pour nous de détenir et d'opérer cette ligne ferroviaire, déclare Shane. Tshiuetin est bien plus qu'une simple entreprise de transport. Elle emploie de nombreuses personnes, et maintient un lien tangible et direct avec le reste du Québec et du Canada. Elle représente une véritable porte ouverte sur le monde pour les membres de nos communautés. »

Shane est formel, son nouveau rôle au sein du conseil central représente bien plus qu'une simple fonction syndicale : c'est l'opportunité de renforcer les liens entre les travailleuses et travailleurs de la région. « Je suis désormais le représentant de tous les membres de la Côte-Nord. Notre territoire est isolé et nous avons appris à jongler avec cette réalité, mais cela ne veut pas dire que nous devons vivre en autarcie. Au contraire, nous avons beaucoup à apprendre les uns des autres. Le développement de la solidarité régionale est essentiel pour assurer notre progrès collectif. » ● **Idriss Amraoui**

FAIRE FRONT

POUR LE
QUÉBEC



RASSEMBLEMENT
29 NOV
MONTRÉAL





Le 4 juin 1995, les 850 marcheuses sont accueillies par une foule de 15 000 personnes réunies devant l'Assemblée nationale.

ÉLAN FÉMINISTE

EN MARCHÉ POUR CHANGER LE MONDE

C'est grâce à des féministes québécoises qu'était lancée, il y a 30 ans, la marche historique « Du pain et des roses ». Cet événement a donné naissance au mouvement international de la Marche mondiale des femmes qui, lors de sa première édition en l'an 2000, a rassemblé des personnes issues de 161 pays pour dénoncer la pauvreté et la violence subies par les femmes. Depuis, cette grande mobilisation se déroule tous les cinq ans, partout à travers le monde.

« Bien que les militantes pour l'égalité des sexes aient réalisé des gains, les iniquités persistent. La montée de la droite et du masculinisme suscite des inquiétudes. On constate encore beaucoup de précarité d'emploi chez les femmes et une augmentation de la violence qu'elles subissent », s'inquiète la responsable politique du comité confédéral de la condition féminine et secrétaire générale, Nathalie Arguin.

« À la CSN, notre travail est d'aller sur le terrain et de croire les victimes. On offre des formations sur la condition féminine et sur la prise de parole des femmes. C'est important qu'elles prennent leur place à l'intérieur des syndicats. On veille aussi à ce que la Loi sur l'équité salariale soit respectée, pour une diminution de la précarité économique des femmes. En plus de participer activement à la marche mondiale, on se mobilise chaque 8 mars, Journée internationale des droits des femmes. Mon grand rêve est que tout ceci ne soit plus que commémorations, car nous aurions créé une société basée sur les valeurs féministes qui placent l'économie au service du vivant », explique la responsable de la condition féminine du Conseil central du Montréal métropolitain, Marie-Roberte Lucate.

Le 18 octobre 2025, la marche mondiale dénoncera les violences faites aux femmes et l'inaction face à la crise climatique. Le rassemblement revendiquera aussi un revenu décent qui garantit l'autonomie financière des femmes et leur droit à l'accès universel et gratuit aux services publics. ●

Geneviève Lambert-Pilotte

IMMIGRATION

LES RAFLES SE MULTIPLIENT AUX ÉTATS-UNIS

Il a été élu en jurant qu'il allait mener « la plus grande expulsion d'immigrants de l'Histoire ». Il a fait de l'ICE la force de l'ordre la plus puissante des États-Unis. Ses agents usent de stratagèmes pour augmenter les prises, défiant les ordres des tribunaux afin de respecter la promesse de Trump.

Par François L'Écuyer

Aux États-Unis, des millions de ressortissants étrangers vivent aujourd'hui dans la peur d'aller travailler. Et pour cause : les milieux de travail sont de plus en plus la cible des rafles menées par les agents de la police fédérale de contrôle de l'immigration (ICE), chargés de faire respecter les politiques migratoires du pays.

Les images font frissonner : masqués, lourdement armés, appuyés par des véhicules militaires, ils envahissent par centaines là une usine, là une ferme, aujourd'hui un restaurant, demain un lave-auto. C'est à de véritables arrestations de masse qu'ils s'activent, se servant d'attaches à usage unique pour immobiliser les travailleurs, le temps de vérifier le statut de chacun.

À Los Angeles en juin dernier, c'est un stationnement du Home Depot de Westlake qui fut le théâtre d'un tel coup de filet. Comme chaque matin, ils étaient déjà quelques centaines de journalistes à espérer être embauchés pour la journée quand les agents de l'ICE ont envahi les lieux, multipliant les arrestations arbitraires. Devant l'ampleur des manifestations, Trump jugea bon de déployer les troupes de la garde nationale, malgré l'opposition du gouverneur californien – et féroce opposant démocrate –, Gavin Newsom.

En juillet, la juge Maame E. Frimpong ordonnait aux corps de police de cesser de cibler aléatoirement les communautés immigrantes en raison de leur accent ou de leur apparence ethnique. Un tel profilage racial enfreint le 4^e amendement américain, qui protège les citoyens contre les arrestations abusives.

Si la décision Frimpong a été confirmée par la Cour d'appel, l'administration Trump a depuis porté la question à la Cour suprême qui, dans une décision provisoire rendue le 8 septembre, levait temporairement les interdictions imposées aux opérations de la police de l'immigration.

Mais les forces de l'ICE n'ont pas attendu la décision du plus haut tribunal du pays. Le 7 août dernier, c'est dans le stationnement du même Home Depot de Los Angeles qu'ils ont déployé l'opération « Cheval de Troie ». Cachées dans un camion de location – comme ceux utilisés par les entrepreneurs en quête de main-d'œuvre bon marché –, des troupes



Ils étaient quelques centaines de journalistes à espérer être embauchés pour la journée quand les agents de l'ICE ont envahi les lieux, multipliant les arrestations arbitraires.

Des agents de l'ICE chargent des personnes lors d'une manifestation contre les politiques d'immigration de l'administration Trump, devant un centre de détention de l'ICE à Portland, dans l'Oregon.

ont surgi du camion, pourchassant les malheureux.

Pour de nombreuses communautés immigrantes, le pire est à craindre si la Cour suprême devait, lorsqu'elle se penchera sur le fond de l'affaire, autoriser des arrestations basées sur « l'ethnicité apparente », comme le souhaite l'administration Trump.

D'autant plus que la loi budgétaire que le président a fini par faire adopter au cours de l'été, le *One Big Beautiful Bill Act*, prévoit une augmentation de 75 milliards \$ du budget de l'ICE, permettant à la force d'embaucher 10 000 nouveaux agents. La somme de 45 milliards sera investie au cours des quatre prochaines années pour décupler le nombre de centres de détention pour personnes immigrantes en situation irrégulière, comme cet « Alcatraz des alligators », construit en un temps record en bordure d'une piste d'atterrissage abandonnée en Floride, qui sert depuis à l'expulsion des immigrants.

Le président Trump et sa secrétaire à la sécurité intérieure, Kristi Noem – celle-là même qui avait défrayé la chronique après avoir abattu son chien à bout portant – n'en démordent pas : c'est aux criminels endurcis, « membres de gang, violeurs et pédophiles », qu'ils font la lutte.

Les chiffres montrent pourtant le contraire. Depuis le retour des arrestations de masse, la part d'immigrants sans antécédent criminel parmi les personnes arrêtées par l'ICE n'a cessé d'augmenter, passant de 24 % en décembre à 37 % en juillet, selon les chiffres compilés par le Deportation Data Project de l'Université de Californie à Berkeley. ●



CISO

IMMERSION SYNDICALE AU MEXIQUE

En juin dernier, une délégation de syndicalistes du Congrès du travail du Canada, des Métallos, de l'Alliance de la fonction publique du Canada et du Syndicat canadien de la fonction publique se sont rendus à la rencontre de leurs homologues mexicains afin d'échanger sur leurs réalités respectives, en particulier concernant l'impact de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM).

En tant que membre du conseil d'administration du Centre international de solidarité

ouvrière (CISO), Philippe Morin été invité à participer à cette délégation. Le CISO a été fondé à l'initiative de plusieurs acteurs syndicaux québécois, dont la CSN, et regroupe plusieurs organisations affiliées dont certaines fédérations et conseils centraux, en plus de certains syndicats locaux et du Syndicat des travailleuses et travailleurs de la CSN.

Au cours de ce séjour, les camarades du Mexique ont pu expliquer les nombreux défis auxquels ils font face, mais aussi annoncer

Délégation intersyndicale organisée l'été dernier au Mexique pour discuter des impacts de l'ACEUM.

les éventuelles opportunités de collaboration entre les groupes des pays participants.

Parmi les principaux défis, la CSN souligne la discrimination et la violence faites aux travailleuses, particulièrement lorsque celles-ci s'organisent syndicalement. Cette violence est exercée tant de la part des patrons que par certains militants syndicaux, pas toujours très progressistes... Le courageux travail de sensibilisation de la *Red de Mujeres Sindicalistas* (Réseau des femmes syndicalistes) et du *Comité Fronterizo de Obreras* (Comité frontalier des ouvrières) a impressionné les délégués et provoqué d'importantes mais difficiles discussions avec certains camarades mexicains de l'industrie lourde.

La rencontre a aussi permis d'amorcer un bilan du traité de libre-échange qui unit les trois pays. Le traité prévoit un mécanisme qui, à la demande de syndicats américains ou canadiens, dépêche des enquêteurs lorsque des violations des droits syndicaux sont dénoncées par des individus ou des organisations mexicaines. Ce dispositif original, qui s'inscrit tout de même dans un rapport inégal entre les pays, est généralement salué par les associations mexicaines, même si des améliorations quant à son efficacité sont souhaitables.

Finalement, la présence de militantes et militants canadiens a aussi favorisé le dialogue entre les syndicats démocratiques du Mexique, notamment parmi nos alliés historiques du *Frente Auténtico del Trabajo*. Ainsi, les démarches de consolidation et de recherche d'unité entre les syndicats progressistes se poursuivent et se renforcent. ●

Philippe Morin – Collaboration spéciale

SECTEUR MUNICIPAL

ENTRE PETITS SYNDICATS

À l'approche des élections municipales à l'échelle de la province, la CSN a décidé de faire le point sur les enjeux vécus par les syndiqué-es du milieu. Alors que ces derniers sont touchés de plein fouet par la hausse du coût de la vie, l'attraction et la rétention de la main-d'œuvre affectent désormais le recrutement.

« Avant, dans le municipal, on nous considérait comme choyés, relève Kuang Selao, président du secteur du même nom à la Fédération des employées et employés de services publics (FEESP-CSN). Personne ne pleurait nos conditions de travail. Pendant la COVID, le domaine privé a toutefois bonifié ses conditions alors que celui du municipal stagne. »

Kuang raconte avoir vu des cols bleus de son syndicat local quitter le secteur



Kuang Selao en compagnie d'Alexis Paquin, employé à la Ville de Mont-Tremblant

même après 10 ou 15 ans d'ancienneté. « Habituellement, les bleus sortent seulement à leur retraite », poursuit-il. Le président du secteur s'explique mal cette résistance des villes à augmenter les salaires... alors que l'explosion du prix de l'immobilier profite positivement à leurs revenus. Il constate que les villes ne priorisent pas l'investissement dans

la main-d'œuvre, même si elles en ont grandement besoin.

Dans le contexte économique, le volet financier est vraiment au cœur des préoccupations des membres. « Lorsqu'on a obtenu une bonification au régime de retraite, une employée m'a dit oui, c'est une bonne nouvelle, mais ça n'ajoute pas de pain sur ma table », illustre Kuang Selao.

Les défis du secteur

L'enjeu majeur du secteur municipal à la FEESP est l'existence de nombreux petits syndicats. « Comme ils ne sont pas toujours autonomes, cela peut affecter leur vie syndicale et la capacité à représenter efficacement les enjeux vécus par leurs membres », complète le président du secteur.

La taille de l'unité fait aussi que le potentiel de candidates ou candidats qui souhaitent s'engager syndicalement est faible. Cela fait boule de neige : les plus petits syndicats ne participent pas aux instances du mouvement. « C'est pour ça qu'à l'exécutif du secteur, on a pris l'engagement d'aller à la rencontre de tous ces groupes », ajoute Kuang Selao.

La participation citoyenne aux élections municipales est en baisse dans la province, de moins en moins de personnes s'y intéressent alors que ça devrait plutôt être le contraire, selon le président du secteur à la FEESP-CSN.

« C'est une entité de proximité, mentionne Kuang Selao. Je trouve que c'est le seul palier où l'on peut avoir un impact direct. » ● **Nicolas St-Germain**



UNE GRANDE VICTOIRE SYNDICALE CHEZ HÉROUX-DEVTEK

Les travailleuses et travailleurs de l'usine d'Héroux-Devtek à Laval viennent de signer une nouvelle convention collective, forte en gains! Après un lock-out de deux mois, le syndicat a de quoi se réjouir. Une augmentation salariale significative de plus de 20 %, accompagnée d'une valorisation des primes et du régime de retraite, améliorera les conditions de vie des employé-es spécialisés dans la confection de trains d'atterrissage.

UNE PHOTO DE DOMINIC MORISSETTE

L'ANTISYNDICALISME BASÉ SUR DES DONNÉES ERRONÉES

La CAQ a résolument pris le virage de l'antisindicalisme en multipliant les attaques contre le mouvement syndical au cours des derniers mois. Le gouvernement prévoit de revenir à la charge cet automne pour réduire la capacité des syndicats à intervenir dans le débat public, même sur les enjeux qui touchent les travailleuses et les travailleurs au quotidien. Aux yeux de la CAQ, la fin semble justifier les moyens. Si le passé est garant de l'avenir, il faudra se méfier des arguments que les ministres utiliseront pour défendre leur projet, car ils ont fait preuve d'une grande créativité dans l'interprétation des faits, en matière de relations de travail.

Rappelons que durant le printemps et une bonne partie de l'été, le ministre du Travail, Jean Boulet, a mené une cam-



pagne antisindicalisme en se basant sur des chiffres erronés publiés par Statistique Canada. Ainsi, il a fallu que la CSN interroge l'organisme fédéral pour que ce dernier révèle l'inexactitude des données et qu'il les retire de son site. En fait, Statistiques Canada recommande de consulter ces résultats auprès du ministère du Travail du Québec... le ministère de Jean Boulet!

Ainsi, il n'y a pas eu 759 grèves au Québec en 2024, mais bien 208 conflits de travail, confirme le propre

ministère de Jean Boulet, qui est le seul organisme chargé de valider ces informations. L'année 2024, bien qu'effectivement ponctuée de nombreux arrêts de travail, ne fut pas une année record à ce chapitre et se situa légèrement au-dessus de la moyenne annuelle. Non, 91 % des grèves au Canada n'ont pas lieu dans la province!

101

L'illustre sociologue Guy Rocher, témoin et acteur important du 20^e siècle au Québec, est décédé le 3 septembre dernier. Il avait 101 ans.

Dans le premier gouvernement du Parti québécois, le ministre Camille Laurin fait appel à lui pour la rédaction de la Charte de la langue française, baptisée loi 101, adoptée en 1977. Bon voyage, cher camarade!

LA CSN S'OPPOSERA À L'INTERDICTION DES SIGNES RELIGIEUX EN CPE

Soucieux de redorer son image auprès d'une frange de la population en cette année électorale, il y a fort à parier que le gouvernement Legault donne suite à la recommandation du rapport Pelchat-Rousseau à l'effet d'interdire le port de signes religieux au réseau de la petite enfance.

Au fil des projets de loi déposés par la CAQ, la CSN a toujours défendu sans réserve la laïcité de l'État, tout en s'opposant à ce qu'une vision rigide de celle-ci en vienne à bafouer les droits et libertés des travailleuses et des travailleurs, protégés par nos chartes.

Au même titre que la CSN s'était montrée en défaveur de l'élargissement de cette interdiction à l'ensemble du personnel du réseau de l'éducation, la centrale a annoncé qu'elle s'opposerait à une interdiction du port de signes religieux auprès du personnel des CPE.

« Visiblement, le gouvernement Legault a perdu tout sens des priorités, se désolent Caroline Senneville. Le réseau de la petite enfance est à court d'au moins 30 000 places subventionnées. Les problèmes de recrutement de main-d'œuvre sont criants. Et tout ce que le gouvernement trouve à faire, c'est de se priver de travailleuses compétentes par simple calcul politique. »

BIENVENUE À LA CSN

Entre le 17 mai 2025 et le 30 septembre 2025, 17 nouveaux syndicats (ou accréditations) représentant 600 salarié-es ont reçu la confirmation qu'ils adhèrent à la Confédération des syndicats nationaux (CSN)

CŒUR DU QUÉBEC

- STT DE TRANSPORT & ENTREPOSAGE PARADIS (FEESP-CSN)
- STT DE LA MICRO-BRASSERIE LE TROU DU DIABLE | BOUTIQUE ET SALON (FC-CSN)

LANAUDIÈRE

- SEE DE LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DU CANNABIS | SECTION RAWDON (FEESP-CSN)

MONTÉRÉGIE

- SN DU PERSONNEL DE FRANCISATION | CÉGEP SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU (FNEEQ-CSN)
- STT EN SANTÉ ANIMALE DE LA MONTÉRÉGIE | SECTION CLINIQUE VÉTÉRINAIRE DE VAUDREUIL (FP-CSN)
- STT DES RÉSIDENCES ET CH PRIVÉS DE LA MONTÉRÉGIE | SECTION CHSLD ARGYLE (FSSS-CSN)

MONTREAL MÉTROPOLITAIN

- SEE DU PENSIONNAT DU SAINT-NOM-DE-MARIE (FNEEQ-CSN)
- STT DES INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES | SECTION ARD CANADA INC. (FIM-CSN)
- STT EN SANTÉ ANIMALE DE MONTRÉAL | SECTION CLINIQUE VÉTÉRINAIRE DU PLATEAU MONT-ROYAL (FP-CSN)
- STT DES CENTRES D'HÉBERGEMENT DU GRAND MONTRÉAL | SECTION RÉSIDENCE LE ST-MICHEL (FSSS-CSN)
- STT DE LA COMPAGNIE DES PRÊTRES DE SAINT-SULPICE (FEESP-CSN)

QUÉBEC-CHAUDIÈRE-APPALACHES

- S DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX DE LA CÔTE DE BEAUPRÉ | SECTION SAINT-TITE-DES-CAPS (FEESP-CSN)
- STT DU COMMERCE | SECTION VILLAGE VACANCES VALCARTIER, RESTAURANTS LE CAPITAIN, VILLAGIO ET CHALET SPORTIF (FC-CSN)
- STT DU COMMERCE | SECTION VILLAGE VACANCES VALCARTIER – BARS EXTÉRIEURS (FC-CSN)
- STT DE LA MRC DE BELLECHASSE (FEESP-CSN)
- SN DES ARCHÉOLOGUES DU QUÉBEC | SECTION GAIA (FP-CSN)

SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

- STT DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN | MAISON D'ACCUEIL POUR SANS-ABRI D'ALMA (FSSS-CSN)
- SEE DE LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DU CANNABIS | SECTION SAINT-FÉLICIEN (FEESP-CSN)



LE PERSONNEL DE SOUTIEN DE L'AIDE JURIDIQUE MET FIN À LA GRÈVE

Après neuf jours de grève, les huit syndicats du Regroupement du personnel de l'aide juridique ont réussi à conclure une entente de principe en juin dernier. C'est le conciliateur au dossier qui a émis une recommandation afin de trouver une sortie au conflit de travail.

« Je suis fière qu'on ait réussi à mobiliser les travailleuses. C'est la première fois que nos membres se sont autant tenues debout. Nous avons mis en place une belle mobilisation graduelle. Nous sentions les effets sur l'employeur à la table de négociation. Mais il a fallu recourir à la grève pour le réveiller, et nous l'avons fait! », affirme la présidente du regroupement, Josée Désilets.

Avec une même convention collective, les salariées ont maintenant toutes droit à un horaire variable, au télétravail et à la semaine de quatre jours. Elles obtiennent également une augmentation salariale de 17,4 % sur cinq ans et les mêmes gains que le secteur public.

Cliniques vétérinaires DES CONDITIONS DE TRAVAIL INTENABLES

Après des années de surcharge de travail, les salarié-es de plusieurs cliniques vétérinaires du groupe Daubigny ont décidé de se syndiquer pour faire entendre leur voix. Le groupe Daubigny, qui représente aujourd'hui plus d'une centaine d'établissements, s'impose comme le plus grand conglomerat vétérinaire au Québec. Toutefois, selon les témoignages des employé-es, cette croissance s'est faite au détriment de la qualité de vie au travail. La stratégie Daubigny est bien rodée : acquérir des cliniques sans afficher clairement son image de marque, augmenter considérablement les tarifs, désinvestir dans l'entretien des lieux et des équipements et détériorer les conditions de travail.

Le message des travailleuses et travailleurs des cliniques vétérinaires est clair : ils veulent améliorer leurs conditions d'emploi et, ultimement, offrir de meilleurs soins aux animaux de compagnie.

L'HÔTELLERIE MARQUE DES POINTS



Avec l'entente adoptée en septembre par les employé-es de l'Hôtel Le Concorde à Québec, la 11^e négociation coordonnée de l'hôtellerie prend fin.

La mobilisation exemplaire des travailleuses et des travailleurs a mené à des avancées importantes : augmentations salariales de 21 % sur quatre ans et hausse de la contribution de l'employeur à l'assurance collective.

Les syndicats ont de plus réussi à restreindre le recours aux agences privées. Le personnel améliorera aussi son sort en matière de formation, de vacances, de charge de travail et par rapport aux pourboires. Les journées de grève coordonnées et les nombreuses actions ont mis la pression nécessaire pour forcer les hôteliers à partager les profits.

La ronde de négociation a été marquée par de longs conflits dans plusieurs établissements. Bien que certains hôteliers ont tenté d'épuiser les salarié-es, le résultat des négociations prouve que ça n'a pas marché! La solidarité et la détermination donnent la force nécessaire aux membres pour marquer des points.

École de la relève 2025 LES JEUNES AU RENDEZ-VOUS !



Une quarantaine de militantes et militants ont pris part, en août dernier, à la cohorte de l'École de la relève 2025. Ce camp de formation, destiné aux jeunes de moins de 35 ans issus des syndicats affiliés à la CSN, vise à les initier aux rudiments de l'action syndicale et aux différentes composantes de notre centrale.

Conjoncture oblige, les attaques au droit de grève et à l'activité syndicale et l'impact de la hausse du coût de la vie sur les travailleuses et les travailleurs ont ponctué les discussions cette année. Pour la vice-présidente de la CSN et la responsable du comité confédéral des jeunes, Katia Lelièvre, l'École de la relève est d'abord et avant tout un lieu d'échange et de réseautage fort apprécié par les participantes et participants.

« La formation permet aux jeunes d'échanger sur les défis auxquels ils sont confrontés dans leur milieu de travail, explique Katia. Pour certains, c'est la découverte du milieu syndical, alors que pour d'autres, l'École leur permet d'approfondir leur connaissance de notre mouvement. C'est stimulant de les voir évoluer tout au long de la formation! »

LA DÉCONFITURE DU ROYAUME ABITIBIEN

Grand cinéaste des gens ordinaires aux vies extraordinaires, Pierre Perrault avait l'habitude de coucher sur papier le contenu de ses films. Cet ouvrage retrace ainsi en détail le film du même nom sorti en 1975 et tourné avec la formidable caméra de Bernard Gosselin.

En pleine crise des années 1930, le ministère de la Colonisation publiera la brochure *Un royaume vous attend* afin d'inviter des milliers de chômeurs à quitter la ville pour défricher et développer l'Abitibi.

Avec les moyens du bord et peu de connaissances, plusieurs familles y développèrent des fermes modestes alors présentées comme celles qui porteraient l'avenir alimentaire du Québec.



UN ROYAUME VOUS ATTEND LUX ÉDITEUR, 2025, 208 P.

La famille de Hauris Lalancette fera partie de cette aventure ardue qui se terminera mal pour la majorité de celles et ceux ayant rêvé de vivre dignement dans ce royaume. Héros au centre de l'œuvre, Lalancette luttait à l'époque contre la fermeture de son village, Rochebaucourt.

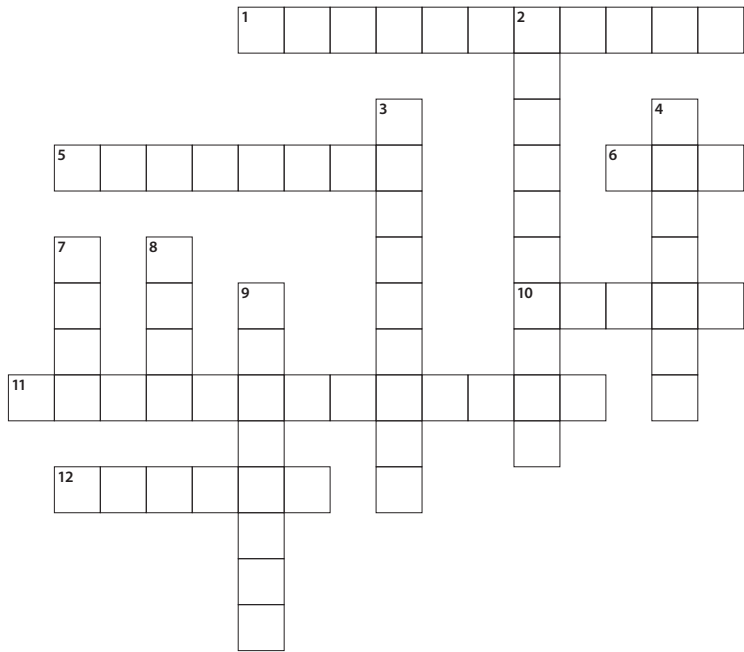
Les promesses de rêves des politiciens et du clergé ne seront pas accompagnées d'appuis concrets à cet effort de colonisation. Avec le temps, la dure réalité de la vie dans une région si austère et les coûts importants associés à l'agriculture industrielle finiront par en décourager plusieurs.

Constatant les besoins de main-d'œuvre nécessaire à la construction de la Baie-James, le gouvernement lui-même enverra des fonctionnaires pour vendre ce nouveau rêve et inciter des familles à déménager vers ces villes plus denses. Défrichées et propices à la culture, les terres abandonnées par les familles seront alors confiées aux compagnies forestières pour qu'elles y cultivent différentes essences d'arbres nécessaires à l'industrie. Les rêves de liberté et les efforts de milliers de gens humbles seront alors gommés de l'histoire et réduits au service de l'économie.

La lucidité et la colère contagieuses de Lalancette permettent au lecteur de comprendre le système d'exploitation mis en place par le gouvernement de l'époque, sans le soutien promis aux colons. Une histoire 1000 fois vécue par autant de familles dans un système capitaliste profitable aux riches, mais violent et réducteur pour les pauvres. ● Martin Petit

Pour emprunter : visiter PôleDoc CSN
Pour visionner : www.onf.ca/film/royaume_vous_attend/

Solutions : csn.qc.ca/lepointsyndical



MOTS ENTRECROISÉS

AVEZ-VOUS BIEN LU VOTRE NUMÉRO ?

Horizontalement

- 1. La participation à ces élections est en baisse dans la province.
- 5. Ce qu'il faut continuer à briser, selon Geneviève Lapointe.
- 6. Elle s'est installée dans son fauteuil de gouvernement au service des élites économiques.
- 10. Entreprise rachetée par Béton Provincial en 2024, en lock-out depuis 10 mois.
- 11. Ce contre quoi luttent les employé-es d'entretien de la STM.
- 12. La CSN célèbre 30 ans de collaboration avec cette association pour les enfants malades.

Verticalement

- 2. Ces syndiqué-es ont multiplié les actions cet été, dont une au Grand Prix de Montréal.
- 3. Première ligne de chemin de fer en Amérique du Nord entièrement détenue et exploitée par un regroupement de Premières Nations.
- 4. Prénom de l'employée du Centre de prévention du suicide de Québec.
- 7. Acronyme de cette organisation internationale fondée à l'initiative de plusieurs acteurs syndicaux québécois.
- 8. Ce à quoi le nouveau personnel qui entre au Cégep de Saint-Laurent n'a pas accès.
- 9. Un ouvrage retrace en détail un film de ce grand cinéaste québécois.

LE JEU DES SEPT DIFFÉRENCES par Boris

